

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

PROVINCE DE LIEGE



Arrondissement de LIEGE

COMMUNE D'ANS

Code postal 4430

Conformément aux articles L 1122-12 et L 1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu à l'Hôtel communal, le 9 septembre 2013 à 19h30 précises.

Fait en l'Hôtel communal, le 30 août 2013.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal f.f. Le Bourgmestre f.f.,

F-J. SANTOS REY

T. CIALONE

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

M. le Bourgmestre, en charge de la Coordination générale, de la Police, de l'Aménagement du territoire, de l'Etat civil, et de la Population.

1. Procès-verbal de la séance du 25 juin 2013.

2. Correspondances et communications

M. le premier Echevin en charge de la Culture, du Patrimoine culturel et classé, de l'Informatique, du Personnel, de l'Information/Presse et de la Communication, du Tourisme.

3. C.P.A.S. / Rétrocession de points A.P.E. en faveur de la Commune / prise d'acte.

4. Rétrocession de points APE en faveur de la Régie Communale Autonome « AnSports » et maintien en 2014-2015 des besoins spécifiques APE.

M. l'Echevin en charge des Travaux, des Sports, du Logement et de l'Energie.

5. Travaux/ Plan d'investissement 2013-2016/ Approbation.

POINTS ECOLO

6. Comptes 2012/ Présentation au Conseil communal/ Retard/ Information au Conseil communal.

POINTS FDF

7. Fermeture de la piscine en juin 2013/ Situation du personnel/ Sort réservé aux clubs utilisateurs/ Futur des installations existantes/ Information au Conseil communal.

8. Extension du magasin Décathlon/ Refus du comité interministériel pour la distribution/ Motivation de la position de la commune/ Information au Conseil communal.

HUIS CLOS

M. le premier Echevin en charge de la Culture, du Patrimoine culturel et classé, de l'Informatique, du Personnel, de l'Information/Presse et de la Communication, du Tourisme.

9. Désignation d'un Secrétaire communal faisant fonction/ Ratification des délibérations du collège communal.